

Faire vivre la classification des emplois dans son entreprise (métallurgie)

Acquérir la méthodologie pour actualiser les fiches descriptives d'emploi et/ou les classements des emplois. Sécuriser vos pratiques en matière de classification et actualiser la structuration de vos emplois à l'évolution de vos activités, tout en fidélisant vos collaborateurs.

OBJECTIFS :

- 1/ Comprendre les principes de la classification de la métallurgie.
- 2/ Identifier la méthode d'analyse et de rédaction des fiches descriptives.
- 3/ Savoir pérenniser le système de classification des emplois de la métallurgie dans le temps.
- 4/ Adapter le système aux évolutions et besoins.

PUBLIC :

DRH, RRH, responsable de production, participants aux descriptions et cotation des emplois de leur entreprise



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

Moyens techniques : Pour les formations réalisées à distance, chaque participant doit disposer d'un équipement informatique avec connexion Internet et d'un accès à la plateforme Microsoft Teams. En cas de difficulté de connexion ou de problème technique lié à l'accès à la session, une assistance technique est assurée par Émilie MOREL (03 83 98 92 00 – formation@sseti.fr).

PROGRAMME :

Intra-entreprise Inter-entreprise

Rappel des principes fondamentaux du système de classification de la métallurgie (0,5h).

Analyser et décrire les emplois (1,5h) :

- Un descriptif pour quoi faire ?
- La cartographie des emplois,
- Rappel de l'analyse de la description des emplois,
> Cas pratique.

Coter et classer les emplois (1,5h) :

- Faire vivre la méthode et les outils associés,
- Maîtriser les 6 critères classants,
> Cas pratique.

Éclairage sur des questions récurrentes (1h) :

- La question du diplôme,
- La mission exceptionnelle,
- La polyvalence.

Faire vivre le système de classification dans l'entreprise (1,5h) :

- Le réexamen de la fiche lors de l'entretien professionnel,
- Les outils de reconnaissance individuelle,
- Guide de maintenance.

Quand et comment communiquer sur la fiche descriptive et le classement de l'emploi ;

Sécuriser vos pratiques et actualiser vos fiches ;

Fidéliser vos collaborateurs (0,5h).

Les aspects juridiques de la classification (0,5h).

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Cette formation peut être réalisée en présentiel ou à distance par visioconférence (en inter ou intra-entreprise). Quel que soit le format retenu, les participants bénéficient des mêmes objectifs pédagogiques, des mêmes supports de formation et des mêmes possibilités d'échanges avec le formateur.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques.

Une attestation sera délivrée l'issue de la formation. Et ceux quel que soit le format retenu.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

 formation@sseti.fr •  03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR